

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE POMEYS

Séance du Jeudi 14 OCTOBRE 2021

Nombre de conseillers : 15
En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 14

L'an Deux Mil vingt et un, jeudi 14 octobre, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M Jean-Marc GOUTAGNY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : vendredi 8 octobre 2021

Présents : M Jean-Marc GOUTAGNY, Mme Nicole VIRICEL, M Didier REYMONDON, Mme Monique RAGEYS, M René VALLIER, M Didier LUXEMBOURGER, M Jean-Pierre KHIREDDINE, Mme Patricia FILLON, Mme Stéphanie CHAMBE, Mme Françoise DUBOEUF, M Nicolas BERGER M Jean-Luc GOUTAGNY, Mme Angélique PIBOLLEAU.

Absents excusés : M Noël BROCHIER

Mme Sylvie THIVILLIER, pouvoir à Mme Nicole VIRICEL

Secrétaire de séance : M Didier REYMONDON

Début de séance à 20h00

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 15 septembre 2021.

Unanimité

Monsieur le Maire demande une minute de silence en mémoire de Jean-Claude BONNARD décédé le 12 octobre.

DELIBERATION : AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL D'UN AGENT TECHNIQUE

Le Maire informe l'assemblée que compte tenu de l'augmentation des effectifs de la cantine et de la création de l'espace culturel MOSAIK, il convient de modifier la durée hebdomadaire de service d'un emploi d'adjoint technique pour une durée de 23h30 par semaine annualisées à 28h00 par semaine annualisées à compter du 15 octobre 2021. Délibération adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION : SUBVENTION Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique (OGEC) - ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

L'école privée étant en contrat d'association, la majorité des dépenses (salaires et charges du personnel, chauffage, électricité, entretien du bâtiment...) liées à l'école sont financées par le budget communal. La demande de l'OGEC pour cette année, dans le cadre de ce contrat s'élève à 44 451.51 €. Délibération adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION : GRATUITE DES FOURNITURES SCOLAIRES AUX ENFANTS FREQUENTANT LES ECOLES DE POMEYS – Année Scolaire 2021-2022

Monsieur le Maire rappelle qu'une subvention de 50 € par élève fréquentant les écoles de Pomeys est attribuée chaque année. L'OGEC a fait une demande pour augmenter ce montant. L'école publique n'ayant pas la même demande et comme il n'est pas possible d'attribuer plus à une école privée qu'à une école publique, après débat il est décidé de maintenir cette subvention à hauteur de 50 € par enfant.

Délibération adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION : FIXATION DES TARIFS DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES POUR L'ANNEE 2022

Le conseil municipal statue sur une petite hausse des tarifs de location des salles communales à compter du 1er janvier 2022. Ces tarifs n'avaient pas varié depuis 2014.

SALLE JEAN LETREVE

- Habitants de Pomeys	
- Journée + soirée	230,00 €
- Dimanche qui suit la soirée	56,00 €
- Vin d'honneur	118,00 €
- Mise à disposition après funérailles	56,00€
- <u>Salle des anciens</u> après-midi	41,00 €
- Personnes non domiciliées à Pomeys	
- Journée + soirée	303,00 €
- Dimanche qui suit la soirée	56,00 €

SALLE POLYVALENTE SAINT ROCH

- Habitants de Pomeys	
- Journée + soirée	627,00 €
- Vin d'honneur après mariage	230,00 €

- Personnes ou Associations non domiciliées à Pomeys
 - Journée + soirée 931,00 €
 - Associations de Pomeys
 - Bal public ou réveillon 748,00 €
- SALLE ASSOCIATIVE DU FOOT**
- Journée +/- soirée 82,00 €

12 VOIX POUR, 1 VOIX CONTRE et UNE ABSTENTION

DELIBERATION : TARIF DES CONCESSIONS CIMETIERE pour l'année 2022

Sur la proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal décide de ne pas modifier les tarifs des concessions du cimetière à compter du 01 janvier 2022.

Concessions cimetière 15 ans :	64,00 € / m ²
Concessions cimetière 30 ans :	99,00 € / m ²
Concessions cimetière 50 ans :	142,00 € / m ²

COLUMBARIUM :

Concession de 15 ans :	306,00 €
Concession de 30 ans :	470,00 €

Unanimité

• DELIBERATION : COMMUNAUTE DE COMMUNES DES MONTS DU LYONNAIS – RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2020

Conformément aux articles L 2224-5 et D 2224-1 du Code général des Collectivités Territoriales, le Maire présente au conseil municipal le rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif.

QUESTIONS DIVERSES :

- **ESPACE CULTUREL MOSAIK** : Monsieur le Maire revient sur l'ouverture de l'espace culturel MOSAIK les 24 et 25 septembre. De nombreuses animations avaient été préparées par Laure FAYET VERICEL. Les retours des visiteurs sont très positifs.
- **PROJET CITY STADE** : Le projet d'installation d'un city stade est relancé avec un groupe de travail composé d'élus et d'habitants de Pomeys. Des visites d'équipements dans les communes avoisinantes sont organisées. Les lieux d'implantation qui s'offrent à la commune vont être identifiés.
- **ELECTIONS 2022** : Monsieur le Maire informe des dates des élections présidentielles les 10 et 24 avril 2022 et des législatives les 12 et 19 juin 2022.
- **COMMISSION VOIRIE** : Monique RAGEYS
Travaux Chavannes : les travaux conduits par la société EIFFAGE ont été entièrement repris. Il reste une résine à poser sur les marquages au sol. La commune a reçu des aides du Département dans le cadre des amendes de police pour 9 419 € et le Département participe pour l'enrobé (réfection du tapis) pour 8 795 €.

COMPTE RENDU COMMISSIONS INTERCOMMUNALES :

COMMISSION AGRICOLE : Jean-Luc GOUTAGNY

Dans 5/10 ans, au niveau national, la moitié des agriculteurs en activité seront à la retraite. Dans les monts du lyonnais il y a aussi des difficultés de reprise des exploitations. L'engouement est essentiellement pour le maraichage. Les instances agricoles sont sollicitées pour la production de fruits et légumes pour fournir les cantines des collectivités, écoles...mais les structures existantes n'ont pas les quantités nécessaires pour les approvisionner. Il faudrait que les exploitations se spécialisent dans une variété.

Journée d'information technique « Gestion durable des haies » le Mardi 19 octobre 2021 à Chazelles/Lyon.

COMMISSION SOLIDARITE : René VALLIER

Des permanences sont toujours disponibles pour se renseigner sur les propositions de mutuelle avec ACTIOM.

La séance est levée à 23 :00

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 18 novembre à 20h00